

RÉUNION D'INFORMATION

Partir à l'étranger en 2027-2028

Année de césure · DU « conventionné » · DU 2 « libre »

6 octobre 2026, 13h · au CELSA

7 octobre 2026, 20h · en visioconférence



Trois dispositifs pour partir



Année de césure

Entre la L3 et le M1
ou entre le M1 et le M2

Une année pour un projet
personnel ou professionnel

Date limite de candidature

1er mars 2027



DU « conventionné »

DU1 entre le M1 et le M2
DU2 après le M2

Un projet dans une université
partenaire, avec
accompagnement

Date limite de candidature

2 novembre 2026



DU 2 « libre »

Après le M2

Un projet d'expatriation que vous
organisez, 6 mois minimum

Date limite de candidature

15 mai 2027

Quel dispositif à quel moment ?



En M1, le DU est prioritaire sur la césure. Les deux dispositifs réunis ne peuvent concerner plus de 20 % des effectifs de chaque promotion. En L3 : 2 places de césure maximum par parcours.

Une année pour vivre une expérience

La césure suspend temporairement le cursus pour un projet personnel ou professionnel, en France comme à l'étranger (les stages suivent des règles particulières).



Un contrat de travail



Une formation complémentaire



Un volontariat (VIE, VIA, service civique)



Une activité artistique ou associative



Toute autre activité cohérente avec votre parcours

Encadrement

- Chaque demande est soumise à l'autorisation du directeur du CELSA.
- L3 : 2 places maximum par parcours.
- M1 : sélection par le service des relations internationales, selon le nombre de départs en DU1.
- En M1, le DU est prioritaire : DU et césure réunis, 20 % maximum de la promotion.

Candidater : une lettre de motivation



Votre dossier

Une lettre de motivation présentant votre projet, au format PDF, à envoyer à Lisa Bolz : lisa.bolz@sorbonne-universite.fr (avec Catherine Jolis en copie du mail)

Critères d'acceptation

- Cohérence du projet et des motivations
- Qualité de l'expression et de la présentation
- Année validée en première session (sauf retour d'échange universitaire)



1er mars 2027

Date limite de candidature

Ensuite, places restantes attribuées au fil de l'eau



15 mars 2027

Notification des acceptations



Juin 2027

Inscription à la Faculté des Lettres

Pour les candidatures acceptées

Pendant la césure : autonomie et stage



Vous menez votre année en totale autonomie : aucun accompagnement pédagogique spécifique n'est prévu pendant la césure.

Faire un stage



Un seul stage

par étudiant·e sur l'année universitaire



Entre 3 et 6 mois

limité à 2 mois pour les étudiant·e·s en journalisme



Fin avant le 31 août 2028



À l'étranger uniquement

aucun stage ne peut être effectué en France

Demande de convention de stage

1

Demande sur la plateforme Filiz

2

Validation des missions par la responsable pédagogique des relations internationales

3

Inscription sur Fil d'Ariane (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Un projet dans une université partenaire

Le DU « conventionné » repose sur des conventions entre le CELSA et des universités partenaires. Il permet de construire, réaliser et valoriser un projet académique et professionnel dans un cadre reconnu.

Un accompagnement à trois étapes clés

**1**

Au départ

Construction du projet avec la responsable pédagogique

**2**

Pendant le DU

Aide pour inscrire le projet dans un cadre social ou professionnel (stage, emploi, études...)

**3**

À la fin

Bilan et valorisation de l'expérience

Amérique du Nord



QUÉBEC · CANADA

Université Laval

1 place

DATES DU SÉJOUR

Fin août → décembre



SAN DIEGO · ÉTATS-UNIS

Université de San Diego

2 × 1 place

DATES DU SÉJOUR

Automne : **début août → décembre**

Printemps : **mi-janvier → mai**

Amérique du Sud



BRASILIA · BRÉSIL

Université de Brasilia

2 places

DATES DU SÉJOUR

Début août → décembre



SÃO PAULO · BRÉSIL

Université de São Paulo

2 places

DATES DU SÉJOUR

Début août → décembre



SANTIAGO · CHILI

Université catholique de Santiago

2 places

DATES DU SÉJOUR

Début août → décembre



BOGOTA · COLOMBIE

Pontificia Universidad Javeriana

2 places

DATES DU SÉJOUR

Fin juillet → fin novembre

Europe



LOUVAIN-LA-NEUVE · BELGIQUE

Université catholique de Louvain

2 places

DATES DU SÉJOUR

Dates à confirmer



MILAN · ITALIE

Université catholique du Sacré-Cœur

2 places

DATES DU SÉJOUR

Dates à confirmer



BERLIN · ALLEMAGNE

Freie Universität

2 places

DATES DU SÉJOUR

Début octobre → fin mars

Conditions d'accès

DU1 « conventionné »

Entre le M1 et le M2

- Avoir validé tous les examens du M1
- Avoir obtenu 240 crédits ECTS
- Admission sur dossier

20 %

des inscrit·e·s de chaque promotion de M1, au maximum

DU2 « conventionné »

Après le M2

- Avoir validé tous les examens du M2
- Avoir soutenu son mémoire en première session
- Avoir obtenu 300 crédits ECTS
- Admission sur dossier



Alternance : votre contrat ne doit pas se prolonger au-delà du 30 septembre 2027.

Candidature et sélection

Date limite d'envoi

2 novembre 2026

Notification des acceptations : 9 novembre 2026

Le dossier

Par mail, en PDF, à lisa.bolz@sorbonne-universite.fr avec Catherine Jolis en copie (catherine.jolis@sorbonne-universite.fr) : une lettre de motivation et un document selon la forme de validation choisie (voir « Valider son DU »).

Critères de sélection

-  Pertinence de l'université choisie au regard du projet
-  Pertinence et cohérence d'ensemble du projet
-  Faisabilité et projection concrète (budget, logement...)
-  Qualité de l'expression et de la présentation

À dossiers équivalents, priorité aux étudiant·e·s qui ne sont pas encore parti·e·s à l'étranger.

Pendant le DU : votre stage



Pendant le DU, aide à inscrire votre projet dans un cadre social ou professionnel (stage, emploi, études...).

Faire un stage

-  **Un seul stage**
par étudiant-e sur l'année universitaire
-  **Entre 3 et 6 mois**
limité à 2 mois pour les étudiant-e-s en journalisme
-  **Fin avant le 31 août 2028**
-  **À l'étranger ou en France**
en France seulement après six mois à l'étranger

Demande de convention de stage

- 1** Demande sur la plateforme Filiz
- 2** Validation des missions par la responsable pédagogique des relations internationales
- 3** Inscription sur Fil d'Ariane (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Un projet d'expatriation à votre main

Après le M2, vous organisez entièrement votre projet professionnel ou personnel à l'étranger. Deux règles s'imposent :

6 mois

minimum de séjour à l'étranger

1re étape

le DU commence obligatoirement par l'expatriation

Conditions d'accès

- Avoir obtenu son Master 2 et soutenu son mémoire en première session
- Alternance : contrat terminé au plus tard le 30 septembre 2027



Candidature

Par mail, en PDF, à Lisa Bolz (avec Catherine Jolis en copie) : lettre de motivation et document selon la forme de validation choisie.

Date limite : 15 mai 2027

Dossiers examinés au fil de l'eau : réponse dès que le dossier est étudié.

Pendant le DU 2 « libre » : votre stage



Le DU commence obligatoirement par l'expatriation, pour un séjour d'au moins six mois hors de France.

Faire un stage

-  **Un seul stage**
par étudiant·e sur l'année universitaire
-  **Entre 3 et 6 mois**
limité à 2 mois pour les étudiant·e·s en journalisme
-  **Fin avant le 31 août 2028**
-  **À l'étranger uniquement**
aucun stage ne peut être effectué en France

Demande de convention de stage

- 1** Demande sur la plateforme Filiz
- 2** Validation des missions par la responsable pédagogique des relations internationales
- 3** Inscription sur Fil d'Ariane (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

Valider son DU : deux formes possibles



Projet de recherche- création

À JOINDRE À LA CANDIDATURE

Description du projet : question posée
et démarche envisagée

POUR LA VALIDATION

Soutenance avant fin novembre 2028
(DU2)



Mémoire de recherche

À JOINDRE À LA CANDIDATURE

Thématique et plan de recherche :
problématique, cadre théorique,
hypothèses, corpus, méthodologie

POUR LA VALIDATION

15 pages (DU1) · 25 pages (DU2)
Soutenance avant fin novembre 2028
(DU2)



Date limite de rendu

**1er septembre
2028**

Travail à envoyer par mail à
la responsable
pédagogique.

Frais et démarches administratives

429 €

Frais de DU, à régler entre juillet et fin septembre

Université d'accueil : Aucun frais de scolarité (DU conventionné) · À votre charge, le cas échéant (DU 2 libre)

Mutuelle étudiante : Recommandée

Assurance rapatriement et frais médicaux : Fortement recommandées



Les bourses et aides à la mobilité ne s'appliquent pas aux DU.

Inscription administrative auprès de Sorbonne Université

Une fois l'année validée (DU conventionné) ou le Master 2 obtenu (DU 2 libre), avec :

- l'attestation d'autorisation d'inscription en DU, délivrée par le service DU du CELSA ;
- le dossier d'inscription en DU, complété.

Calendrier récapitulatif

6 oct. 2026	Réunion d'information au CELSA (13h)	Tous	15 mai 2027	Date limite de candidature	DU 2 libre
7 oct. 2026	Réunion d'information en visio (20h)	Tous	Juin 2027	Inscription à la Faculté des Lettres	Césure
2 nov. 2026	Date limite de candidature	DU conv.	Juil.–sept. 2027	Paieement des frais de DU (429 €)	DU
9 nov. 2026	Notification des acceptations	DU conv.	30 sept. 2027	Fin maximale des contrats d'alternance	DU2
1er mars 2027	Date limite de candidature	Césure	31 août 2028	Fin des stages	Tous
15 mars 2027	Notification des acceptations	Césure	1er sept. 2028	Date limite de rendu des travaux	DU

Des questions ?

Service des relations internationales · Bureau 313

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lisa Bolz

lisa.bolz@sorbonne-universite.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Catherine Jolis

catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

01 46 43 76 02

En savoir plus : celsa.fr › International › Partir étudier à l'étranger